



## L'Assemblée nationale adopte une motion forte pour le rayonnement de nos musiques

Montréal, 8 novembre 2023 — Hier, l'Assemblée nationale du Québec a adopté une [motion unanime](#) visant à féliciter l'ensemble des nommés et des récipiendaires du Gala de l'ADISQ. La motion souligne également que le fonctionnement actuel des algorithmes des plateformes de diffusion permet très peu la recommandation de contenu local et francophone. Elle demande aux propriétaires de ces plateformes d'adapter leurs algorithmes afin de favoriser la découvrabilité de la musique québécoise. L'ADISQ salue ce geste qui démontre un fort soutien de l'ensemble de nos élus à nos musiques qui occupent une place famélique sur les plateformes de diffusion en continu.

*« Nous avons assisté à un magnifique gala qui a mis en lumière le talent de nos artistes et la grande diversité de nos musiques. Nous nous réjouissons que nos élus, conscients des difficultés que ces dernières traversent, insistent, au-delà des questions partisans, sur l'importance de poser des gestes rapidement pour les protéger et les promouvoir. Nous demeurons à la disponibilité de l'ensemble des élus pour travailler à des solutions en ce sens »,* a déclaré la directrice générale de l'ADISQ Eve Paré.

Par ailleurs, lors de cette séance, une minute de silence a été observée en hommage à Guy Latraverse. Celle-ci a été accompagnée d'une motion unanime pour souligner la carrière remarquable de ce dernier à titre d'ambassadeur et pionnier de notre industrie du spectacle et pour reconnaître son apport au rayonnement et au développement de la culture québécoise à travers le monde.

*« En tant que bâtisseur ayant contribué au développement d'un star-système fort, inventant des métiers qui jusque-là n'existaient pas au Québec, il a pavé la voie à de nombreux entrepreneurs tels que moi. Nous sommes particulièrement touchés par cet hommage rendu à Guy, qui par la même occasion, offre une belle reconnaissance aux professionnels qui œuvrent au quotidien pour faire briller nos artistes »,* a souligné le président de l'ADISQ, Jean-François Renaud.

Cette démarche de l'Assemblée nationale souligne l'importance capitale de valoriser et de soutenir la richesse musicale du Québec, tout en honorant les

professionnels ayant marqué l'industrie de la musique et du spectacle.

-30-

### **À propos de l'ADISQ**

*Joueur clé de l'industrie québécoise du disque, du spectacle et de la vidéo depuis 1978, l'ADISQ est une association professionnelle sans but lucratif au service de près de 200 entreprises indépendantes, actives en production, commercialisation, édition, distribution, mais aussi promotion, gérance, et diffusion.*

Relations de presse : Jasmine Guilbert | 514-842-5147 #273 |  
jguilbert@adisq.com